

Le Blanchiment des dents

En « grand résumé » il y a trois façons de blanchir vos dents.



Les produits "grand public" en vente libre dans le commerce



Le blanchiment professionnel « in office »



Le blanchiment professionnel « at home »

Une excellente émission de la RTS traite le sujet en détail :

<https://www.rts.ch/play/tv/a-bon-entendeur/video/kits-de-blanchiment-mefiance?urn=urn:rts:video:448738>

Il en ressort que la grande majorité des produits vendus dans le commerce ne sont pas efficaces, voire nuisibles pour la santé des dents et des gencives. Je vous déconseille donc ces produits.

Pour qu'il soit efficace, le produit de blanchiment doit contenir une certaine concentration de **peroxyde** et cette concentration n'est pas admise dans les produits grand public. Son utilisation nécessite des précautions par rapport aux dents et à la gencive ; c'est la raison pour laquelle elle est réservée à une **utilisation professionnelle**.

Le **blanchiment « in office »** (au cabinet) consiste à exposer les dents à une très forte concentration de peroxyde et ce, en combinaison avec une lampe halogène très puissante. La durée de la séance est d'environ une heure.

Je ne pratique pas cette technique car, à mon sens, elle est trop agressive et le résultat n'est pas assez durable. Si elle est rapide, elle est nettement plus chère que le blanchiment « at home ».

Le **blanchiment « at Home »** consiste à fabriquer du matériel individualisé pour chaque patient : des modèles et des gouttières. Il faut compter 540.- pour le matériel et les contrôles au cabinet. **Je pratique cette méthode**, car elle est plus « douce », moins chère et plus durable que le blanchiment « in office ». En effet, tout blanchiment doit être renouvelé après quelques mois ou années. Une fois que le patient possède le matériel individualisé il n'a qu'à renouveler le blanchiment avec du peroxyde que je lui remets au cabinet (env. 40.-)



Mon point de vue sur le blanchiment

> Utilisé avec précaution et avec un encadrement professionnel, le blanchiment ne porte pas atteinte à la santé bucco-dentaire.

> La nécessité ou l'utilité de blanchir les dents ne dépend que du point de vue du patient, puisque c'est une affaire d'esthétique.



Mon objectif est d'obtenir un résultat intelligent : blanchir oui, mais garder un aspect naturel, au contraire de cette publicité

> Dans des très inesthétiques, je propose des solutions thérapeutiques plus complexes pour le blanchiment des dents (interne et externe) ou recouvrement avec une couronne.



Matériel personnalisé pour le blanchiment professionnel « at home »